



## TERMES DE REFERENCE

### Réhabilitation/Construction des infrastructures sanitaires dans les écoles

#### I. Contexte de la sélection

Fondé il y a près de 80 ans, Plan International est une organisation internationale non-gouvernementale d'aide humanitaire et de développement qui vise à améliorer de façon durable la qualité de vie des enfants, filles et garçons, afin qu'ils/elles puissent réaliser leur plein potentiel. Plan International travaille en Haïti depuis 1973 afin de défendre et de promouvoir le respect des droits des enfants. Plan International reconnaît que tous les enfants, filles et garçons, ont droit à une éducation de qualité dans un environnement sécuritaire.

La majorité des établissements scolaires du pays fonctionnent dans des conditions difficiles avec des blocs sanitaires ne respectant pas les normes d'hygiène. Les personnes fréquentant ces écoles, en particulier les élèves, sont exposées aux risques de maladie liée aux questions d'hygiène. Les normes de sécurité en milieu scolaire ne sont pas non plus respectées.

Dans ce contexte, Plan International Haïti, de concert avec Plan International Suède, à partir d'une subvention sur Un (1) an de l'Agence Suédoise de Coopération Internationale pour le Développement/Swedish International Development Cooperation Agency (ASDI/SIDA) met en œuvre le projet : « Enhancing School and Community capabilities for Disaster Resilience ». Ce projet vise à renforcer la résilience en cas de catastrophe dans les écoles d'Haïti, incluant la réhabilitation des structures dans les écoles ciblées.

Les travaux de réhabilitation et de construction seront effectués dans quinze (15) écoles qui ont été choisies dans les Départements du Nord-Est, de l'Ouest et du Sud-Est. Les présents Termes de Référence sont élaborés en vue de sélectionner une firme pour la réhabilitation/construction des infrastructures sanitaires de cinq (5) écoles dans chacun des départements.

#### II. Objet de la mission

L'objet de la mission est l'exécution de **menus travaux de réhabilitation et de construction des blocs sanitaires dans les écoles** attribués par adjudication à travers un appel d'offre. Ces travaux concernent quinze (15) écoles et sont divisés en trois lots de cinq (5) écoles, à raison d'un lot par Unité de Programme (UP du Nord-Est, UP de l'Ouest et UP du Sud-Est).

La mission consiste à exécuter les travaux décrits dans le « Sommaire des Travaux » et suivant les règles de l'art conformément au « Cahier des Charges Techniques » fournis dans le Dossier d'Appel d'Offre pour chaque lot.

#### III. Obligation et responsabilité

Les obligations des firmes soumissionnaires sont décrites dans les « Procédures de l'Appel d'Offre » des Dossiers d'Appel d'Offre disponibles au bureau central de Plan International Haiti - dont l'adresse est fournie au paragraphe IV ci-dessous - ainsi qu'à ses trois bureaux régionaux (Fort-Liberté, Croix-des-Bouquets et Jacmel). Chaque firme soumissionnaire devra fournir une offre pour au moins un des lots suivants :

- Lot 1 : Réhabilitation/construction des infrastructures sanitaires de 5 écoles dans le Nord-Est
- Lot 2 : Réhabilitation/construction des infrastructures sanitaires de 5 écoles dans l'Ouest
- Lot 3 : Réhabilitation des infrastructures sanitaires de 5 écoles dans le Sud-Est

Au terme du processus d'adjudication, **chaque lot sera attribué à la firme ayant fourni l'offre jugée la plus appropriée pour la zone géographique en question. Plan International se réserve de droit d'attribuer ou non un ou plusieurs lots à une firme, selon la capacité démontrée par celle-ci dans l'offre de service.**



Plan International Haïti  
7 impasse Borno,  
Rue Catalpa, Delmas 75  
Port-au-Prince, Haïti

Email: info.haiti@plan-  
international.org  
www.plan-international.org/haiti

La firme adjudicataire sera soumise aux conditions de contrat stipulées dans le chapitre troisième du Dossier d'Appel d'Offre (Cahier des Clauses Administratives) pour le lot gagné. Elle devra également se conformer aux clauses et conditions du contrat signé avec le maître de l'ouvrage soit Plan International Haïti, tout en respectant le rôle de conseil et l'obligation de résultat se concrétisant par la remise de l'ouvrage.

#### IV. Sélection de la firme de consultation

Les Consultants intéressés par cette opportunité présenteront leurs offres selon Directives aux Soumissionnaires (Dossier d'Appel d'Offre) au bureau de Plan International Haïti, situé au :

**7, Impasse Borno, Rue Catalpa, Delmas 75, Delmas, Haïti.**

avec la mention "**Réhabilitation d'infrastructures sanitaires dans les écoles - FAD HT100198**",

La date de réception des offres est fixée au Lundi 3 Septembre 2018, jusqu'à 3HPM.

#### **Profil de la firme soumissionnaire**

- Petite ou moyenne entreprise de construction ayant son quitus fiscal à jour ;
- Disposer d'un personnel qualifié capable de travailler sous la supervision de l'ingénieur-Conseil de Plan International Haïti ;
- Avoir réalisé des travaux similaires (renseignement et références à fournir) ;
- Avoir les facilités de trouver les Matériels/Equipements essentiels pour la réalisation des travaux.

#### **Conditions de participation**

Pour leur participation à l'appel d'offre, la firme procèdera de la manière suivante:

- Sollicitation du document d'appel d'offre au bureau de Plan International Haïti.
- **Visite obligatoire des sites d'exécution du projet, certifiée par un représentant qualifié de Plan International Haïti.**
- Soumission de l'offre selon les directives aux soumissionnaires à la date requise.

Les dates des visites des lieux sont ainsi réparties :

**Pour le Sud-Est : le mardi 21 août 2018.** Le rendez-vous est fixé à 9 heures a.m. au bureau de zone de Plan International Haïti à Jacmel.

**Pour l'Ouest : le jeudi 23 août 2018.** Le rendez-vous est fixé à 9 heures a.m. au bureau de zone de Plan International Haïti à Croix-des-Bouquets

**Pour le Nord-Est : le mardi 28 août 2018.** Le rendez-vous est fixé à 9 heures a.m. au bureau de zone de Plan International Haïti à Fort-Liberté.